



SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE VIRTUELLE  
DU BURKINA FASO

PRESIDENCE

Ouagadougou, le 03 MAI 2023

N°2023- 100 /MESRI/SG/UV-BF/P

## LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE VIRTUELLE DU BURKINA FASO

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent sont déclarés admis par ordre de mérite au concours de recrutement de **deux (02) chauffeurs** au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso, session 2023. Ce sont :

#### Admis :

Rang	Nom et Prénom(s)	N° récépissé	Date et lieu de naissance	Référence CNIB
1 <sup>er</sup>	JOACHIM Tarek Abdoul Latif	013	08/08/1998 à Ouagadougou	B8645354 du 22/08/2016
2 <sup>ème</sup>	TRAORE Lassina	008	13/04/1985 à Banfora	B12605985 du 26/02/2020

Arrêté la présente liste à deux (02) admis.

#### Liste d'attente :

Rang	Nom et Prénom(s)	N° récépissé	Date et lieu de naissance	Référence CNIB
1 <sup>er</sup>	TASSEMBEDO Soebo	005	24/02/1988 à Rapadama	B12854751 du 22/04/2020
2 <sup>ème</sup>	ZOMBRA Idrissa	017	31/12/1989 à Saaba	B11599501 du 29/11/2019

Arrêté la présente liste à deux (02) noms.



**Pr Jean-Marie DIPAMA**  
Chevalier de l'Ordre National